

Propos liminaires

Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques ont rappelé leur attachement à une véritable reconnaissance de la valeur professionnelle des agents qui doit se faire à travers une notation basée sur des critères objectifs, reflétant la qualité du service public rendu et du travail réalisé.

Ils ont dénoncé le système de notation/évaluation actuel et la proposition faite par l'administration de supprimer dès 2013 la note chiffrée au profit de la seule évaluation qui instaurerait entre le chef de service et l'agent une relation contractuelle rendant ce dernier plus vulnérable.

Comme chaque année, ils ont dénoncé le fait que l'administration pénalise régulièrement les collègues rencontrant des problèmes de santé, à temps partiel, ayant muté, militants syndicaux ou affectés sur certains postes peu valorisés.

L'administration doit reconnaître la diversité et la spécificité des métiers de la filière technique et surtout en tenir compte lors de l'examen des dossiers.

La direction générale avait mis en réserve 8 majorations de +0.02 et 3 de + 0.06 (soient 17 mois) pour la filière fiscale et 5 mois pour la filière gestion publique (les agents étant encore notés par filière).

La CGT Finances Publiques a exigé de l'administration qu'elle utilise l'intégralité de la réserve pour la filière fiscale et qu'elle aille au delà de la réserve constituée pour la filière gestion publique..../...

fichiers:



[Télécharger cr_cap_c_recours_de_notation_2012_gestion_2011.pdf](#) (250.64 Ko)

Public: [CAP C technique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
